

N° SIRET : 21191810700015	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : MAIRIE DE ST AUGUSTIN	Année 2023	Poste Comptable : TRESO TULLE CHANGEMENT
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 20/12/2023

Virement de crédit
N° 03

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	10
PRESENTS	10
dont VOTANTS	10

L'an deux mil vingt trois , le vingt décembre, le Conseil Municipal de SAINT AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à 18h30, sous la présidence de MR AUBOIROUX Marcel, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/12/2023

Etaient PRESENTS : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211918107-20231220-2023-87-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Etaient ABSENTS :

Lucille Bénesteau a été désignée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM TRANSFERT CREDITS**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Entretien, réparations voiries	615231(011)	703,00		
Indemnités de fonction			65321(65)	300,00
Autres			65888(65)	403,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		703,00		703,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A 18h30, le 20/12/2023
Pour extrait conforme,
Le Maire



